

25c

# Journal du Lot

25c

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

### Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 31 COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE  
Les abonnements se paient d'avance  
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

### Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS  
A. COUSSLANT, Directeur  
Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL  
Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

### Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 90
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	2 fr. 25
RECLAMES 3 <sup>e</sup> page	3 fr. 50
» 2 <sup>e</sup> page	6 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

## LA SITUATION

Certes, au long de l'histoire, des crimes du même genre ont été commis et l'impérialisme soviétique ne fait qu'imiter, en le perfectionnant, l'impérialisme tsariste. Mais on croyait que des progrès avaient été faits depuis lors. Au contraire. Aujourd'hui, on ajoute la fourberie à la cruauté et l'on se présente comme libérateur alors qu'on est seulement un abominable tyran.

L'autre jour, le parleur de Radio-Moscou annonçait ceci : « Les unités de notre victorieuse [pas encore] et invincible armée rouge sont donc en marche avec le nom du grand et adoré Staline (sic) dans les cours et personne ne pourra les arrêter avant l'accomplissement de leur grande et noble tâche ! »

Le grand et adoré Staline !... Dis-moi qui tu adores et je te dirai qui tu es !... Devant l'incarnation terrestre du Bouddha, les Orientaux ne se prosterneront pas avec plus de dévotion que ces Russes bolchevisés devant la face hypocrite et féroce de la Brute qu'ils se sont donnés pour Dieu ! Quand on sait le régime de mouchardage et de terreur que Staline fait peser sur ce peuple tremblant et qu'on voit celui-ci l'adorer en allant se faire tuer pour lui, comment ne penserait-on pas à ces foules fanatisées de l'Inde qui se jetaient dans la poussière sous le char de leur idole et qui mouraient en la remerciant de vouloir bien les écraser !

Voilà comment le régime knout-soviétique libère et affranchit les ouvriers ! Voilà comment il grandit l'homme en valeur morale et l'élève en dignité. Le moujik se prosternait devant son Petit Père, le Tzar. Le bolchevik s'aplatit au seul prononcé du nom sacré de Staline. Cela doit correspondre à un besoin naturel du peuple russe qui se préoccupe peu de l'icône pourvu qu'il puisse s'agenouiller !

Que la volonté de Staline soit faite ! A cent cinquante millions et même plus, on finira bien par massacher jusqu'au dernier les trois millions de Finlandais ! Une fois accomplie cette grande et noble tâche, l'invincible armée rouge s'entendra dire que le génial père des peuples est content d'elle et qu'elle a bien travaillé pour l'honneur et la gloire du prolétariat !

On voit ainsi à quelle profondeur d'abrutissement Staline a fait descendre son peuple ! Spectacle écœurant et qui vous ferait rougir d'être homme si l'on n'avait tout de même la fierté de penser que ces misérables produits de la dictature ne sont pas pétris de la même pâte que nous !

Staline a fondé son despotisme sur leur stupidité et il faut qu'il la sache indéfiniment pour oser leur faire donner, par son parleur de Radio-Moscou, l'explication suivante de la guerre où il les envoie. Explication qui venait tout de suite après le texte que nous avons cité plus haut :

« L.U.R.S.S. ne veut pas la guerre, mais elle ne peut, ni permettre, ni admettre que ses frontières soient menacées et Mannerheim [c'est le nom du général finlandais] parlait de conquérir Leningrad ! »

Vous voyez, Staline ne se met pas en peine de démontrer. Au moment où il prépare contre la Finlande un attentat aussi révoltant pour la conscience que pour la raison, au moment où il organise la plus abominable entreprise de violence et d'asservissement, comment va-t-il essayer de la justifier ? Mettra-t-il du moins quelque habileté dans sa fourberie et cherchera-t-il pour colorer son crime quel que mensonge qui ne soit pas trop incroyable ?

Que non pas ! Son peuple ne vaut pas qu'on se donne tant de mal. Entre tous les arguments qu'il pourrait choisir, il prend tout de suite le plus bête, le plus invraisemblable, celui dont la fausseté est criante, celui dont l'impossibilité est tellement évidente qu'elle crève les yeux des plus crédules !... Bah ! s'est-il dit : mes bolcheviks sont tellement abrutis, je les ai si bien dépouillés de toute intelligence, que je peux me permettre de leur raconter n'importe quoi. Ils le croiront toujours ! Et il leur raconte que l'écurcule a voulu assaillir le pauvre rhinocéros réduit à se défendre et que, si le tigre ne

s'était pas réveillé à temps, il allait être dévoré dans son sommeil par la gazelle qui s'appropriait à bondir sur lui. Et il raconte solennellement à ses soldats qu'il a été obligé de les mobiliser pour aller défendre les frontières russes menacées par Mannerheim et pour aller soustraire Leningrad à la brutale convoitise des Finlandais.

Et voilà ! C'est bien assez bon, a pensé Staline, pour ce peuple russe plus abêti encore par vingt ans de communisme que par dix siècles de tsarisme.

On se demande ce que doivent penser les ouvriers français de ce régime qu'on leur présentait, avant la guerre, comme le meilleur et comme celui qui devait leur donner la plus grande somme de bonheur et de liberté. Et l'on voudrait bien voir fouetter en place publique les misérables menteurs qui s'étaient fait, en France, une fortune politique — et même une autre — à propager ces doctrines d'abrutissement comme étant les seules capables d'assurer aux prolétaires la justice sociale et la véritable dignité humaine.

Car c'est au nom de la « classe ouvrière » que tous ces crimes s'accomplissent. C'est au nom des ouvriers du monde que l'U.R.S.S. étrangle un brave petit peuple, brûle des maisons, mitraille des passants dans les rues et des cultivateurs dans les champs, massacre des femmes et des enfants, bombarde des hôpitaux et achève des blessés. Certes, au long de l'histoire, des crimes du même genre ont été commis et l'impérialisme soviétique ne fait qu'imiter, en le perfectionnant, l'impérialisme tsariste.

Mais on croyait que des progrès avaient été faits depuis lors. Il faut bien voir qu'il n'en est rien, au contraire, puisqu'aujourd'hui, on ajoute la fourberie à la cruauté et qu'on se présente comme libérateur alors qu'on est seulement un abominable tyran !

Emile LAPORTE.

### EN PEU DE MOTS...

— Le Tribunal militaire de Paris a condamné M. Henri Jeanson et le gérant du journal la « Solidarité internationale antifasciste », M. Freudet, chacun à 5 ans de prison sans sursis, sous l'inculpation de provocation de militaires à la désobéissance.

— La première escadrille d'avion royale canadienne qui sera envoyée en Europe est l'escadrille n° 110, de Toronto.

— Par vote d'amendement, le ministre des finances de Belgique a sollicité au budget extraordinaire un crédit supplémentaire de 500 millions pour couvrir les frais de mobilisation.

— On annonce la mort du chansonnier Paul Weill, à qui l'on doit, entre autres succès, « Le Lancier du carrefour », « Le Pavé du métro », « Les mémoires d'un entrepreneur » et plusieurs centaines de chansons.

— Un groupe de chirurgiens belges vient d'offrir à la France une formation chirurgicale complète qui portera le nom d'ambulance Antoine-Depage, en souvenir du grand chirurgien qui réalisa, pendant la guerre de 1914-1918, l'ambulance de l'Océan.

## NOS ÉCHOS

### Peinture.

Lors de la dernière réunion de l'Académie des Beaux-Arts, le peintre Bachelet contait des histoires avec une verve étourdissante. Celle-ci entre autres. Un amateur disait à un jeune peintre qui lui montrait un « Coucher de soleil » : « Heu... oui... heu... mais je n'ai jamais vu de coucher de soleil comme cela ! »

— Ah ! ça, fit l'artiste, me prenez-vous pour un copiste ?

LE LISEUR.

## Informations

### A la Chambre

La Chambre s'est réunie vendredi matin. L'ordre du jour comportait l'examen du projet relatif aux crédits militaires.

Par 535 voix le projet a été adopté. Discours du ministre de l'armement

Jeudi soir, M. Dautry, ministre de l'armement, a prononcé un discours radiodiffusé dans lequel il a fait appel à l'effort de chacun.

Français de l'arrière, vous vous ferez confiance les uns aux autres. Pour armer, je vous demande vos heures, il faut aussi des francs ; les armements de toutes sortes coûtent cher.

Réfléchissez. Un effort financier gigantesque doit répondre à l'effort de nos armées.

Economisez. Aidez-nous à ajouter les rafales aux rafales, à supprimer des minutes de guerre.

Donnez votre argent pour ceux qui nous défendent. Acceptez tous les sacrifices nécessaires pour produire, pour soutenir notre économie, pour armer la guerre totale.

### Les menaces allemandes

Selon le correspondant du « Daily Mail » à Amsterdam, l'armée allemande se place en position de combat le long des frontières de la Hollande, de la Belgique et du Luxembourg. Pas moins de 1.250.000 hommes attendent le signal de Hitler pour avancer.

### Les navires allemands sabordés et capturés

Le sabordage du paquebot allemand « Columbus » porte à 23 le nombre des navires allemands coulés par leurs équipages afin d'échapper à leur capture par les alliés. Leur tonnage s'élève à 139.423 tonnes. En outre, 19 navires représentant un tonnage de 88.218 tonnes ont été capturés par la France et la Grande-Bretagne.

### A la Commission des Finances de la Chambre

Au cours de son audition par la commission des finances de la Chambre, le président du Conseil, dont l'exposé a fait une forte impression sur son auditoire, a traité les points suivants :

1. Nécessité du financement de la guerre, d'une guerre qui nous a été imposée, et que nous entendons poursuivre, nonobstant les sacrifices de tous ordres qu'elle impose, jusqu'à la victoire ;

2. Conduite des opérations militaires en plein accord de sentiment et d'intérêts avec nos alliés britanniques ;

3. Définition des buts de guerre que s'assignent la France et la Grande-Bretagne, en poursuivant la guerre jusqu'à sa conclusion victorieuse.

L'exposé de M. Daladier a produit la plus vive impression.

### Les hostilités en Finlande

D'après des informations reçues d'Helsinki, l'armée finlandaise aurait infligé de grosses pertes à l'armée soviétique près de Suomussalmi, anéantissant deux divisions entières.

Les Russes, estime-t-on, auraient perdu plus de 20.000 hommes.

### En Belgique

Les milieux politiques se demandent si le gouvernement Pierlot ne va pas avoir à surmonter de nouvelles difficultés.

M. Marck, ministre des communications, a décidé de mettre son portefeuille à la disposition du roi.

### Les Allemands sur la frontière suisse

« La Press Association » apprend de source autorisée que les Allemands procèdent actuellement à l'extension de la ligne Siegfried vers l'Est, à partir de l'extrémité sud, le long du Rhin, jusqu'au lac de Constance.

### Volontaires suédois en Finlande

Le premier détachement important de volontaires suédois a quitté jeudi Stockholm, à destination de la Finlande. Tous les hommes étaient parfaitement équipés.

Une foule énorme accompagnait les volontaires à la gare. Au moment du départ, les assistants ont entonné le vieux psaume de Luther : « Mon Dieu est une forteresse inexpugnable ».

### Accord franco-belge

On apprend, dans les milieux bien informés, que les discussions au sujet des relations commerciales entre la Belgique et les Alliés en temps de guerre ont abouti à un accord de principe. La mise au point de cet accord se poursuivra à Paris, Londres et Bruxelles.

### Communiqué officiel

N° 218. — Reprise marquée de l'activité aérienne en Lorraine et en Alsace.  
N° 219. — Rien à signaler.

## Chronique du Lot

### ASSOCIATION RÉGIONALE DE LUTTE CONTRE LE CANCER

Appel du Comité lotois aux adhérents et bienfaiteurs

On nous communique : Le Centre régional de Toulouse, qui n'a rien abandonné de son activité, continue à donner ses consultations comme par le passé, les lundis, mercredis et vendredis, à l'Hospice de la Grève à Toulouse, à hospitaliser les malades et à poursuivre les recherches indispensables pour lutter victorieusement contre ce fléau social : le Cancer.

Il s'ensuit que l'existence de notre Association conserve son caractère d'utilité publique et que, malgré les difficultés de l'heure présente, nous devons nous efforcer de maintenir sa prospérité et l'accroître.

Nous faisons donc une fois de plus un pressant appel à la fidélité de nos adhérents et bienfaiteurs et les prions, eux et la population tout entière du département, de vouloir bien réserver bon accueil à la présentation prochaine de la carte de souscripteur, ancien ou nouveau, par les membres du Comité lotois.

FERMETURE DES BOULANGERIES

En application de l'article 3 de l'arrêté préfectoral du 6 août 1934, les boulangeries du département seront ouvertes le lundi 25 décembre 1939 et le lundi 1<sup>er</sup> janvier 1940.

Les jours de fermeture hebdomadaire seront reportés aux mardis 26 décembre 1939 et 2 janvier 1940.

OUVERTURE DES BOUCHERIES AU PUBLIC

En application du décret du 20 novembre 1939, les boucheries sont autorisées à rester ouvertes les lundis 25 décembre 1939 et 1<sup>er</sup> janvier 1940.

Les hôtels, restaurants et tous débits sont autorisés à servir de la viande à leur clientèle ces mêmes jours. Aucune restriction complémentaire n'est prévue en compensation.

Examens d'aptitude aux bourses

Les concours aux certificats d'aptitude à l'enseignement des langues vivantes dans les lycées, collèges, écoles normales et primaires supérieures auront lieu en 1940 et ne seront ouverts qu'aux candidats.

Les épreuves se dérouleront dans la première semaine du mois de juin.

Les examens de l'aptitude aux bourses communes aux enseignements secondaire, primaire, supérieur et technique (1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> séries) s'ouvriront dans tous les départements, le jeudi 23 mai 1940.

Les inscriptions seront reçues du 1<sup>er</sup> janvier au 10 février.

Ecole Centrale des Arts et Manufactures

Les épreuves relatives au concours d'admission à l'Ecole Centrale des Arts et Manufactures pour la session de 1940 auront lieu les 30 avril, 3 mai et 1<sup>er</sup> juin.

Le centre de l'écrit pour les candidats du Lot est Toulouse.

Les allocations militaires

Les allocations militaires partiront du jour du départ des soutiens de famille mobilisés. Un rappel sera fait, le cas échéant, en faveur des ayants-droit. C'est ce qui résulte d'une lettre que M. Marc Rucart, ministre de la Santé publique, a adressée à M. Paul Elbel, ancien ministre, député des Vosges, à la suite d'une démarche que ce dernier avait faite auprès du ministre.

Loterie Nationale

Nous rappelons que le tirage de la 18<sup>e</sup> tranche de la Loterie Nationale (tranche de Noël) sera assuré à Limoges, dimanche 24 décembre, à 15 heures, au Cirque-Théâtre municipal.

Naturalisations

Sont naturalisés Français : Grandjean (Jean-Joseph), cultivateur, né le 29 décembre 1874, à Hallaux (Belgique), ayant un enfant mineur, Vital-Auguste-Ghislain, né le 19 juin 1925, à Laroche-en-Ardenne (Belgique), et Charbo (Marie-Françoise), sa femme, née le 16 mai 1882, à Baslogne (Belgique), demeurant à Limogne (Lot).

Giacone (Jules-Pi-Octave) cultivateur, né le 3 juillet 1900, à Buttigliera-Alta (Italie), demeurant à Cahors.

Mauvais retour de permission

Notre compatriote M. Lhermet, de Castelfranc, rejoignait, après une permission de quelques jours, son centre de mobilisation, lorsque l'auto qu'il conduisait fut embourbé et alla buter contre un arbre près de Moissac. M. Lhermet, grièvement blessé, a été relevé inanimé par des témoins de l'accident et transporté à l'hôpital de Moissac. Nos meilleurs vœux de prompt rétablissement à notre estimé compatriote.

PLACE DE CAHORS

Nouvelle adjudication pour la fourniture de viande de boucherie période du premier trimestre 1940. Offres reçues jusqu'au 27 décembre 1939, à 10 heures. Effectif approximatif, 1.500 hommes. Pour tous renseignements, pièces à produire, cahier des charges, soumission, s'adresser au Président de la Commission des Ordinaires, Caserne Bessières, à Cahors.

### ÉTAT-CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

du 16 au 22 décembre 1939

#### Naissances

Bach Jacques, rue Wilson.  
Conte Sylvette, rue Wilson.

Bouzerand Jacques, 55, bd Gambetta.

#### Publications de mariages

Lafleur Joseph, vannier, mobilisé au dépôt 172, et Espande Marguerite, vannière à Cahors.

Lafleur Pierre, vannier, et Debard Antoinette, s.p., à Cahors.

Courbière Jean, ajusteur à Figeac, et Bontard Germaine, s.p., à Cahors.

#### Mariages

Lasfargues Julien, jardinier, mobilisé, et Cabanes Marguerite, employée aux Docks.

Demuth Edmond, ajusteur, mobilisé, et Schwander Marthe, couturière.

Barthélémy Modeste, vannier, mobilisé, et Laville Antonia, vannière.

#### Décès

Vidal Anastasie, veuve Sabrié, s.p., 81 ans, 12, rue Mascouton.

Castagné Clara, ép. Couderc, s.p., 66 ans, place Rousseau.

Lugagne Rose, ép. Blancs, s.p., 62 ans, 6, rue J.-B. Delpech.

Cornbes Marie, ép. Constant, s.p., 76 ans, à Toulouse.

Jubert Annie, 1 an, 2, place Rousseau.

#### Pour vos enfants

et leur maman

Pensez aux étrennes utiles

autant qu'agréables

que vous trouverez chez

**BEDUE-CAINE**

101, Boulevard Gambetta, CAHORS

(en face le Théâtre)

A l'occasion de la Noël et du Premier de l'An, le magasin sera ouvert

toute la journée, les dimanches 24 et 31 décembre.

#### Auto contre un mur

Une auto venant de Prayssac, en arrivant au face du bureau de l'électro de Labarre, a fait une embardée et est allée se jeter contre un mur. Le conducteur, M. B..., n'a eu aucun mal, mais l'auto a subi des dommages matériels assez importants.

#### PALAIS DES FETES

Lundi 25, à l'occasion des fêtes de la Noël, mercredi 27, samedi 30, dimanche 31, en soirée à 20 h. 45.

Lundi et dimanche, matinée à 15 h.

Micheline Chérel, Mona Gova, René Lefèvre dans le plus grand film de la saison

#### FEUX DE JOIE

avec le célèbre Orchestre Ray Ventura et ses collègues.

Actualités mondiales de la semaine, dessin animés en couleurs.

#### Arrondissement de Cahors

##### Albas

Nécrologie. — Nous venons d'apprendre le décès à Bordeaux de M. Ernest Chaugereau, à l'âge de 87 ans. Ce nom rappellera aux producteurs de « vin de Cahors » la figure d'un grand courtier bordelais qui exerça pendant 71 ans sa délicate profession et auquel nous gardons la reconnaissance d'avoir su mettre notre cru en valeur à l'époque où l'exportation était si florissante.

M. Ernest Chaugereau était connu dans toutes nos bonnes caves et lui-même avait su les repérer à tel point qu'il payait nos envois sur Bordeaux royalement et rubis sur l'ongle. Il était sur la place de Bordeaux un de ces grands courtiers qui expédiaient nos « vins de Cahors » en Russie et dans tous les pays nordiques. Il choisissait les meilleurs caves pour faire fabriquer ce royaume, divine liqueur si appréciée à la Cour des Czars et en Pologne.

Mais l'exportation étant devenue beaucoup moins active et, d'autre part, nos cépages n'ayant pas conservé suffisamment la qualité des vins exigés par le commerce bordelais, M. Ernest Chaugereau dut abandonner notre région. Ce fut avec regret que nos producteurs constatèrent un jour que le marché d'exportation était perdu pour eux.

Quoi qu'il en soit, le nom de M. Ernest Chaugereau reste associé à une ère incontestable de notre prospérité viticole ; il a laissé un si durable souvenir parmi nous que nos compatriotes vitiiculteurs en saluant avec une reconnaissante sympathie la mémoire de ce grand courtier qui fut un des meilleurs agents de la réputation des « Vins de Cahors ». — Ernest LAFON.

##### Castelnau-Montratier

MESDAMES,

Ne cherchez plus, car il n'y a pas mieux ni plus agréable que l'Indéfrisable Huila-Purifieur. Sans appareil, sans électricité, sans chauffeur, sans tapage sur la tête, rien de tout ce qui fatiguait la cliente et ses cheveux ; une huile végétale sur les cheveux enroulés, qui les revitalise pendant qu'elle les frise et c'est tout. L'Indéfrisable Huila-Purifieur est une merveille et le fruit de 16 années de minutieuses recherches pour donner à la cliente le maximum de satisfaction. C'est la propriété de M. POPOVITCH

Spécialiste renommé d'Indéfrisables 4, rue Mal-Foch, CAHORS. — Tél. 170

Pas plus cher, mieux, plus chic

##### Naissance.

Nous apprenons avec plaisir la naissance d'un premier enfant, une mignonne fillette prénommée Yvette-Marie-Jeanne, chez les époux Grimal-Vergue du Fouyard.

Nos félicitations aux heureux parents, nos souhaits de santé et de bon avenir à l'enfant.

**Sauv.**  
Obsèques. — Mardi dernier ont eu lieu les obsèques de M. Méjean, propriétaire du château de Sauv.

Originnaire du département de la Lozère, il acheta, après la grande guerre, l'important domaine du château d'Ay, ayant appartenu à M. de Gozon. Il était venu à Sauv avec une assez nombreuse famille pour travailler cette grande propriété.

C'est un vaillant et avisé agriculteur qui disparaît. Il était conseiller municipal. Il emporta dans la tombe l'estime de tous ceux qui l'ont connu. Nos sincères condoléances à toute la famille.

**On réclame.** — Les lampes communales ont cessé d'éclairer les passages dangereux. Les gens disent que par ces nuits obscures, elles pourraient donner un peu de lumière, surtout celle qui est placée à la bifurcation du Brézégut. Là, dans l'obscurité, un accident d'auto est toujours possible.

**St-Géry**  
Hyménée. — Ces jours derniers, a été célébré le mariage de M. Chanut, instituteur, actuellement mobilisé, avec Mlle Rives, fille de Mme Rives, institutrice.

Nous adressons aux jeunes époux nos meilleurs vœux de bonheur.

**Flaugnac**  
Recensement de la classe 1940. — Sur la liste de recensement figurent les conscrits suivants : Bonnemort Jean, Calvet Fernand, Dabernat Albert, Gausseris Henri, engagé dans l'armée de l'air, tous de Flaugnac, et Buffo Mariano, Compagnini Jeannino, Palalario Rino, sujets italiens naturalisés.

## Arrondissement de Figeac

### Figeac

**Mort du Capitaine Miret.** — Le Capitaine Miret, 83 ans, qui avait pris sa retraite à Figeac où il était domicilié faubourg du Pin, est décédé à Paris.

Son corps a été transporté à Figeac pour inhumation dans le cimetière de la famille. Tous les Figeacois connaissent le Capitaine Miret, issu d'une vieille famille bourgeoise du pays, parfait honnête homme, d'une exquise courtoisie et très discret dans la pratique d'une bonté aussi affable que généreuse.

Aussi le 18 décembre, au matin, une foule très nombreuse se pressait-elle aux abords de la gare, point de départ du cortège. Les anciens combattants étaient à leur poste, groupés autour du drapeau.

La municipalité était représentée dans les administrations étaient représentées dans le long défilé de la gare au Puy et au cimetière.

A Mme veuve Miret, à Mlle Miret, directrice des œuvres sociales de la S.N.C.F., à toute la famille, nous faisons part de nos bien vives condoléances.

**Concours agricole.** — Le palmarès du concours agricole de la prime d'honneur du Lot vient de paraître, et nous sommes heureux de relever les noms qui suivent en ce qui concerne l'arrondissement de Figeac :

Moyenne culture, 4<sup>e</sup> catégorie : M. Alexandre Lapage, à Larauque, reçoit le premier prix et une somme de 500 fr. ; M. Cyprien Costes, à Laguarigue, le deuxième prix, un objet d'art.

Culture familiale, 8<sup>e</sup> catégorie : M. Raymond Teulière, à Sousseyrac, obtient le premier prix, un objet d'art et 500 fr. ; M. Marcel Carayon, à Lascazières, un objet d'art ; M. Léon Lherm, à Canet, une plaque artistique et 250 francs ; M. Landes, à Lascombes, une médaille de vermeil, grand module ; M. Emile Manry, au Barry ; M. Henri Syries, à Foy-Bouffier, reçoivent une médaille de vermeil, grand module ; MM. Louis Sudre, ferme de Scapays ; Elie Génault, à Plaisance ; Adrien Laplace, à La Mauresque ; Arthur Miezgues, au Mas de Moutreau ; Mathurin Perrut, au Trieu, reçoivent chacun une médaille d'argent, grand module ; MM. Armand Sillot, à l'Offical ; Gustave Toulze, à Sabin, reçoivent chacun une médaille de bronze.

Nous adressons nos meilleures félicitations à ces distingués lauréats pour les efforts qu'ils font en vue de faire progresser l'agriculture.

**Fédération Nationale des Délégués cantonniers.** — Les délégués cantonniers n'ont jamais rempli, du moins dans nos régions, le rôle qu'ils devraient jouer normalement.

Dans les circonstances actuelles, plus que jamais les délégués cantonniers devraient être appelés à rendre les services que l'administration peut attendre de ces collaborateurs dans le cadre de leurs attributions.

Nous applaudissons à l'initiative de M. Brunet, inspecteur général honoraire de l'Instruction publique, commandeur de la Légion d'honneur, qui tend à grouper les délégués cantonniers du Lot dans une Union départementale.

Déjà, dans vingt départements, les délégués cantonniers se sont groupés en Unions départementales, et ces Unions sont elles-mêmes réunies en une Fédération nationale.

Nous sommes certains que l'appel de M. Brunet sera entendu et que le plus vif succès couronnera ses généreux efforts.

**Naissances.** — Nous apprenons avec un vif plaisir la naissance de Annik Cayssac-Ricolas.

La fillette est l'arrière-petite-fille de Mme veuve Louis Masbou, institutrice honoraire à Figeac, et la petite nièce de M. Marcel Masbou, inspecteur général de l'Instruction publique, directeur de l'Ensei-

gnement de la Seine. Nos meilleurs vœux à l'enfant et nos compliments à toute la famille.

**Le 16 novembre, heureuse arrivée d'une fillette, premier enfant de M. Huchot, mobilisé aux armées, et de Mme née Lacaze, habitant dans la rue Caviole. Nos meilleurs vœux.**

**Mariage.** — On annonce le mariage de M. Jean-Désiré Courbières, de Cahors, ajusteur sur métaux, en résidence à Figeac, avec Mlle Germaine-Joséphine Boutard, également de Cahors, en résidence à Figeac. Sincères félicitations.

**Collège Champollion.** — Nous avons eu le plaisir d'apprendre que par décision rectoriale et pour la durée de la guerre, M. Paul Czulkowski, licencié ès lettres, a été nommé professeur de lettres au Collège Champollion en remplacement de M. Lagrive, aux Armées.

Venant du lycée de Toulouse et précédé des meilleures références, au nom des familles, nous adressons à M. Czulkowski nos meilleurs vœux de bienvenue.

Commissaire d'identité. — Jusqu'à ce jour, le commissaire de police a délivré 1.190 cartes. Cela prouve que les intéressés ne se laissent pas encore procurer leur carte, sans doute parce qu'ils n'ont pas à sortir de la commune.

Sur les cartes distribuées, un grand nombre l'ont été des réfugiés ; d'autres à des étrangers des communes voisines. D'ailleurs, parmi les premiers réfugiés volontaires qui avaient opté pour Figeac, sans y avoir de parenté, un certain nombre ont réintégré leur premier domicile.

**Perdu.** — Vendredi 15 décembre, jour de foire, sur la place Vival, vers 15 heures et aux étalages de tissu, a été perdu un portefeuille contenant de l'argent et deux dixièmes de la Loterie nationale, par Mme Cérède, de la Place de la Raison.

**Camburat**  
Renversé par un bœuf. — M. Simon Cassan, propriétaire à Camburat, a été renversé et piétiné par un bœuf.

M. Cassan a été assez gravement contusionné. Nos meilleurs vœux de guérison.

### Assier

**Foire de décembre.** — Notre foire a eu une très grande importance. Voici quelques cours pratiqués :

Bœuf, 3,80 à 4,50 fr. ; vaches, 2,80 à 3,50 fr. ; porcs gras, 3,50 à 4,50 fr. ; porcs maigres, 2,50 à 3,50 fr. ; lapins, 5,00 à 6,00 fr. ; poulets, 5,00 à 6,00 fr. ; canards, 5,00 à 6,00 fr. ; oies, 5,00 à 6,00 fr. ; volailles, 5,00 à 6,00 fr. ; œufs, 9 fr. la douzaine.

Pommes, 6 à 30 fr. le double décalitre, suivant qualité.

Marché très actif pour tous les produits. Prochaine foire le 7 janvier 1940.

## JALAPA

le bon détacheur

LE PLUS ANCIEN - LE MOINS CHER

Dégraisse et nettoie bien

TOUS TISSUS, ROBES ET VÊTEMENTS

En vente chez les Droguistes, Epiciers, Merciers et à l'usine du JALAPA, à Bordeaux

## Arrondissement de Gourdon

### Alvignac

**Accident.** — Mme Carlux, dépositaire de journaux, au cours de son travail, a fait une chute et a été blessée à un genou. Meilleurs vœux de prompt guérison.

**Carennac**  
Belle famille. — Nous avons appris avec plaisir la naissance d'un beau garçon chez les époux Oubrière, domiciliés au village de Bégon (commune de Carennac). C'est leur 5<sup>e</sup> enfant.

Nos compliments au papa et nos vœux de bonne santé à la maman et au bébé.

**Canic**  
Nécrologie. — Nous avons la douleur d'annoncer le décès de Mme Maria Graulière, survenu après une assez longue et douloureuse maladie.

C'est à l'âge de 68 ans qu'elle a été enlevée à l'affection des siens, et c'est au milieu d'une nombreuse assistance de parents et d'amis qu'elle a été accompagnée à sa dernière demeure.

C'était une très sympathique figure qui disparaît et qui sera regrettée.

En cette douloureuse circonstance nous adressons à ses enfants et à toute la famille nos condoléances les plus sincères.

**Dégagnac**  
Décès. — Nous avons le pénible regret d'annoncer trois nouveaux décès. Ce sont ceux :

1<sup>o</sup> de l'épouse de notre très estimé compatriote, M. le Capitaine Rigal ;

2<sup>o</sup> de M. Glémand Etienne, ancien appartenir ;

3<sup>o</sup> Et celui de Mme veuve Mabru, née Bachau, du village de Lantis.

A ces trois familles nous adressons nos plus sincères condoléances.

**Naissance.** Les époux Goncalgues, du village du Pech, viennent d'être père d'une mignonne fillette qui a été prénommée Josette.

Toutes nos félicitations.

**Naissance.** Les époux Goncalgues, du village du Pech, viennent d'être père d'une mignonne fillette qui a été prénommée Josette.

Toutes nos félicitations.

**Naissance.** Les époux Goncalgues, du village du Pech, viennent d'être père d'une mignonne fillette qui a été prénommée Josette.

Toutes nos félicitations.

dont il avait assumé la responsabilité. Elle avait passé précipitamment devant lui, la veille, la tête détournée parce qu'elle avait peur qu'il cherchât à lui parler, avec la pensée qu'elle devait le rudoyer pour le rappeler aux convenances. Mais maintenant, les choses étaient bien changées. Elle se fit habiller et descendit aussitôt sous le prétexte de consulter divers horaires et de feuilleter quelques magazines et journaux dans le grand hall. Elle espérait qu'il viendrait, mais son espoir fut déçu.

C'était presque, pensa-elle, comme s'il voulait la punir de l'avoir évité la veille.

A vrai dire, c'était extrêmement irritant pour elle qu'il se tint ainsi à l'écart, alors qu'elle se consumait de curiosité. Il aurait dû comprendre qu'elle désirait savoir ce qui s'était passé derrière cette porte qu'il lui avait demandé de fermer.

Parce qu'elle l'attendait — qu'elle se l'avouait ou non — et parce qu'il ne venait pas, Angèle pensait à lui sans arrêt et sans arriver à le chasser de son esprit.

Il avait montré un tact étonnant, aussi bien qu'un admirable courage, la dernière nuit, et malgré son défaut de culture, il était vraiment intéressant, ne fusse que comme sujet d'étude.

Si elle eût osé, elle eût interviewé sur lui les gens de l'hôtel, demandé d'où il venait et comment il s'appelaient, mais elle se retint de le faire.

Tout ce qu'elle se permit fut de trouver des prétextes variés pour flâner dans le hall, jusqu'à l'heure du déjeuner.

L'arrivée de plusieurs journaux de seconde édition lui expliquèrent enfin une partie du mystère de son absence.

Il était accaparé, semblait-il, par les gens de justice à qui il avait, du reste, déclaré que son temps était précieux et qu'il avait autre chose à faire qu'à se tenir à leur disposition.

De sa déclaration aux reporters, il apparaissait qu'il espérait que l'enquête serait menée rapidement. Aussi bien le vol, ou plutôt l'intention de vol, était nettement prouvée et le rôle de la justice était simple.

Les reporters ne s'en tenaient pas là et la jeune femme apprit par eux qu'il était Nick Hilliard, riche planteur de Californie, où il était fort honorablement connu.

Il était venu à New-York pour quelques jours de repos et de distractions. A ce détail, Angèle ressentit un léger remords. Elle n'aurait pas dû permettre que ce malheureux jeune homme eût ses vacances gâtées par cette affaire dont elle devait seule assumer tous les ennuis.

Mais il était trop tard pour se repentir maintenant.

Elle ne pouvait pas venir dire la vérité aux juges, car cela pouvait nuire à son sauveur en différant de la version qu'il avait faite. Elle n'avait plus qu'à lui montrer sa gratitude de quelque façon...

## Gramat

**Amicale des écoles laïques.** — Nous apprenons avec plaisir que le bureau de l'Amicale des anciens élèves des écoles laïques de Gramat a décidé d'envoyer pour la Noël un colis de provisions à chacun de ses membres actifs mobilisés aux armées.

Nos félicitations aux membres de l'Amicale.

## Souillac

**Foire.** — Notre foire du 19 décembre a été très importante. Voici les cours :

Gros bœufs de travail en petite quantité par suite de la réquisition, vendus entre 7.500 et 8.000 fr. ; moyens, 6.000 à 6.500 fr. ; bœufs d'auvergne, 5.000 à 5.500 fr. ; gémisses, 3.500 à 4.000 fr. ; vaches laitières, dites gâtines, 5.000 à 6.000 fr. ; le tout la paire ; porcs gras, 380 à 400 fr. les 50 kilos ; porcs maigres, 250 à 300 fr. les 50 kilos, suivant qualité et grosseur.

**Volailles.** — Poulets de grains, 7 à 7,50 ; poules, coqs et canards, 6,50 ; dindes, 6,50 à 7 fr. ; pintades, 7,50 à 8 fr. ; lapins domestiques, 3,50 à 4 fr., le tout le demi-kilo ; œufs, 10,50 à 11 fr. la douzaine.

**Les truffes.** — Le marché aux truffes était largement pourvu de marchandise, mais les cours sont inférieurs aux années précédentes ; elles se sont vendues entre 45 et 50 fr. le kilo, suivant qualité.

**Noix.** — 95 fr. l'hectolitre.

**Probité.** — Le jour de foire à Souillac, M. Pierre Lespinasse, propriétaire au hameau de la Curade, commune de Saint-Soy, canton de Souillac, a trouvé sur la voie publique un portefeuille contenant la somme de 3.000 francs en billets de banque, sans aucune pièce d'identité. Cette somme a été aussitôt remise par ledit propriétaire à M. le Maire.

La perdante, Mme Marie Barre, hôtelière à St-Denis près Martel, a été si heureuse de pouvoir rentrer en possession de son argent, qu'elle a versé la somme de 100 fr. à M. Lespinasse, qui, en outre, a été vivement remercié et félicité pour son acte de probité.

## Théras

**Eclairage municipal.** — Ce fut une surprise très agréable pour tous les habitants de notre petit village que de voir briller à nouveau les lampes qui, avant les hostilités, éclairaient nos rues. Remercions ceux qui ont eu la bonne idée de nous sortir en ces ténèbres.

## La plus heureuse des femmes

Plus de rhumatismes  
Plus de constipation

Le vrai secret du bonheur, c'est avant tout une santé parfaite. Et cette femme va nous dire comment on retrouve une telle santé. Lisez, et je souffrais de rhumatismes dans les pieds au point de ne plus pouvoir me chauffer. Mon caractère changeait. La souffrance me rendait de jour en jour plus triste. J'ai pris des Seis Kruschen, et, aujourd'hui, je puis me chauffer, marcher comme tout le monde. Kruschen m'a débarrassée aussi d'une constipation chronique. Je suis la plus heureuse des femmes. Je suis la plus heureuse des femmes. Je suis la plus heureuse des femmes.

Mme G. M... à N... (Eure).

Kruschen assure le fonctionnement régulier de tous vos organes internes : foie, reins, intestins, etc. n'en faut pas plus pour vous assurer cette santé, cette vitalité qui donnent la joie de vivre. Seis Kruschen — fabriqués en Angleterre, célèbres dans le monde entier. — toutes pharmacies : flacons à 6 fr. 35, 12 fr. 50 et 20 fr. 40.

**Arrondissement de Gourdon**  
Alvignac  
Accident. — Mme Carlux, dépositaire de journaux, au cours de son travail, a fait une chute et a été blessée à un genou. Meilleurs vœux de prompt guérison.

**Carennac**  
Belle famille. — Nous avons appris avec plaisir la naissance d'un beau garçon chez les époux Oubrière, domiciliés au village de Bégon (commune de Carennac). C'est leur 5<sup>e</sup> enfant.

Nos compliments au papa et nos vœux de bonne santé à la maman et au bébé.

**Canic**  
Nécrologie. — Nous avons la douleur d'annoncer le décès de Mme Maria Graulière, survenu après une assez longue et douloureuse maladie.

C'est à l'âge de 68 ans qu'elle a été enlevée à l'affection des siens, et c'est au milieu d'une nombreuse assistance de parents et d'amis qu'elle a été accompagnée à sa dernière demeure.

C'était une très sympathique figure qui disparaît et qui sera regrettée.

En cette douloureuse circonstance nous adressons à ses enfants et à toute la famille nos condoléances les plus sincères.

**Dégagnac**  
Décès. — Nous avons le pénible regret d'annoncer trois nouveaux décès. Ce sont ceux :

1<sup>o</sup> de l'épouse de notre très estimé compatriote, M. le Capitaine Rigal ;

2<sup>o</sup> de M. Glémand Etienne, ancien appartenir ;

3<sup>o</sup> Et celui de Mme veuve Mabru, née Bachau, du village de Lantis.

A ces trois familles nous adressons nos plus sincères condoléances.

**Naissance.** Les époux Goncalgues, du village du Pech, viennent d'être père d'une mignonne fillette qui a été prénommée Josette.

Toutes nos félicitations.

**Naissance.** Les époux Goncalgues, du village du Pech, viennent d'être père d'une mignonne fillette qui a été prénommée Josette.

Toutes nos félicitations.

**Naissance.** Les époux Goncalgues, du village du Pech, viennent d'être père d'une mignonne fillette qui a été prénommée Josette.

Toutes nos félicitations.

dont il avait assumé la responsabilité. Elle avait passé précipitamment devant lui, la veille, la tête détournée parce qu'elle avait peur qu'il cherchât à lui parler, avec la pensée qu'elle devait le rudoyer pour le rappeler aux convenances. Mais maintenant, les choses étaient bien changées. Elle se fit habiller et descendit aussitôt sous le prétexte de consulter divers horaires et de feuilleter quelques magazines et journaux dans le grand hall. Elle espérait qu'il viendrait, mais son espoir fut déçu.

C'était presque, pensa-elle, comme s'il voulait la punir de l'avoir évité la veille.

A vrai dire, c'était extrêmement irritant pour elle qu'il se tint ainsi à l'écart, alors qu'elle se consumait de curiosité. Il aurait dû comprendre qu'elle désirait savoir ce qui s'était passé derrière cette porte qu'il lui avait demandé de fermer.

Parce qu'elle l'attendait — qu'elle se l'avouait ou non — et parce qu'il ne venait pas, Angèle pensait à lui sans arrêt et sans arriver à le chasser de son esprit.

Il avait montré un tact étonnant, aussi bien qu'un admirable courage, la dernière nuit, et malgré son défaut de culture, il était vraiment intéressant, ne fusse que comme sujet d'étude.

Si elle eût osé, elle eût interviewé sur lui les gens de l'hôtel, demandé d'où il venait et comment il s'appelaient, mais elle se retint de le faire.

Tout ce qu'elle se permit fut de trouver des prétextes variés pour flâner dans le hall, jusqu'à l'heure du déjeuner.

L'arrivée de plusieurs journaux de seconde édition lui expliquèrent enfin une partie du mystère de son absence.

Il était accaparé, semblait-il, par les gens de justice à qui il avait, du reste, déclaré que son temps était précieux et qu'il avait autre chose à faire qu'à se tenir à leur disposition.

De sa déclaration aux reporters, il apparaissait qu'il espérait que l'enquête serait menée rapidement. Aussi bien le vol, ou plutôt l'intention de vol, était nettement prouvée et le rôle de la justice était simple.

Les reporters ne s'en tenaient pas là et la jeune femme apprit par eux qu'il était Nick Hilliard, riche planteur de Californie, où il était fort honorablement connu.

Il était venu à New-York pour quelques jours de repos et de distractions. A ce détail, Angèle ressentit un léger remords. Elle n'aurait pas dû permettre que ce malheureux jeune homme eût ses vacances gâtées par cette affaire dont elle devait seule assumer tous les ennuis.

Mais il était trop tard pour se repentir maintenant.

Elle ne pouvait pas venir dire la vérité aux juges, car cela pouvait nuire à son sauveur en différant de la version qu'il avait faite. Elle n'avait plus qu'à lui montrer sa gratitude de quelque façon...

national d'aviation et qu'il est remplacé par le général Walter Kienin.

Lindbergh était très critiqué depuis qu'il avait prononcé un discours dans lequel il exprimait des sentiments défavorables à la cause des alliés.

**L'U.R.S.S. aurait demandé au Reich quatre navires de guerre pour soutenir son action contre la Finlande.**

D'Amsterdam : Selon des nouvelles reçues de Berlin, de bonne source, l'U.R.S.S. a demandé au Reich la livraison immédiate de quatre navires de guerre pour appuyer l'action militaire soviétique contre la Finlande. L'état-major de la marine allemande refuse de donner satisfaction à cette demande.

**La flotte allemande en mouvement vers la mer du Nord et la Baltique**

De Paris : Le « Temps » publie la dépêche suivante, que nous reproduisons sous réserve :

Suivant certains renseignements, la flotte allemande aura quitté Hambourg, en deux groupes, se dirigeant l'un vers la Baltique, par le canal de Kiel ; l'autre vers la mer du Nord.

**Le réve du ravitaillement par l'U.R.S.S. s'évanouit**

De Berne : Le correspondant à Stockholm de la « National Zeitung » mande à son journal que de graves difficultés seraient survenues dans les négociations économiques entre l'U.R.S.S. et l'Allemagne.

Etant donné les exigences de plus en plus grandes des forces militaires opérant en Finlande, le gouvernement des Soviets aurait interdit l'exportation de certaines matières premières.

Un certain nombre de bateaux qui avaient chargé diverses matières premières, destination de l'Allemagne ont reçu l'ordre de les décharger.

**L'amiral Raeder aurait offert sa démission**

De Londres : Le « Daily Express » apprend de son correspondant d'Amsterdam que l'amiral Raeder, commandant en chef de la marine allemande, a présenté sa démission au Führer qui ne l'a pas encore acceptée.

D'après ce correspondant, l'amiral Raeder essaya, mardi dernier, de persuader Hitler de laisser le « Graf Spee » sortir de Montevideo pour livrer combat aux croiseurs britanniques. M. Hitler ne voulut rien entendre et donna l'ordre de saborder le navire.

C'est alors que l'amiral Raeder aurait demandé à être relevé de son commandement. Le « Daily Express » commente ainsi cette information :

« La raison est évidemment qu'Hitler saborde les navires de l'amiral Raeder, tandis que Ribbentrop saborde ses espoirs de faire de la Baltique un lac allemand. Nous aimerions que l'amiral Raeder fit plus que d'offrir sa démission. Nous aimerions qu'il démissionnât. »

**Marie-Antoinette**  
23, rue Maréchal-Foch, CAHORS (derrière la Cathédrale)

**Marie-Antoinette**  
23, rue Maréchal-Foch, CAHORS (derrière la Cathédrale)

**Marie-Antoinette**  
23, rue Maréchal-Foch, CAHORS (derrière la Cathédrale)

**Marie-Antoinette**  
23, rue Maréchal-Foch, CAHORS (derrière la Cathédrale)

**Marie-Antoinette**  
23, rue Maréchal-Foch, CAHORS (derrière la Cathédrale)

**Marie-Antoinette**  
23, rue Maréchal-Foch, CAHORS (derrière la Cathédrale)

**Marie-Antoinette**  
23, rue Maréchal-Foch, CAHORS (derrière la Cathédrale)

**Marie-Antoinette**  
23, rue Maréchal-Foch, CAHORS (derrière la Cathédrale)

**Marie-Antoinette**  
23, rue Maréchal-Foch, CAHORS (derrière la Cathédrale)

**Marie-Antoinette**  
23, rue Maréchal-Foch, CAHORS (derrière la Cathédrale)

**Marie-Antoinette**  
23, rue Maréchal-Foch, CAHORS (derrière la Cathédrale)

**Marie-Antoinette**  
23, rue Maréchal-Foch, CAHORS (derrière la Cathédrale)

**Marie-Antoinette**  
23, rue Maréchal-Foch, CAHORS (derrière la Cathédrale)

**Marie-Antoinette**  
23, rue Maréchal-Foch, CAHORS (derrière la Cathédrale)

**Marie-Antoinette**  
23, rue Maréchal-Foch, CAHORS (derrière la Cathédrale)

**Marie-Antoinette**  
23, rue Maréchal-Foch, CAHORS (derrière la Cathédrale)

**Marie-Antoinette**  
23, rue Maréchal-Foch, CAHORS (derrière la Cathédrale)

**Marie-Antoinette**  
23, rue Maréchal-Foch, CAHORS (derrière la Cathédrale)

**Marie-Antoinette**  
23, rue Maréchal-Foch, CAHORS (derrière la Cathédrale)

## REMERCIEMENTS

Monsieur Albert VALÉRY et ses enfants ; Monsieur et Madame Pierre VALÉRY ; Madame CAYRE à Souillac ; Monsieur et Madame GAGNEBE et ses enfants ; Monsieur et Madame Jean VALÉRY ; Monsieur et Madame René LAVAYESSE et leur fille ; Madame Veuve MONTFORT ; Monsieur et Madame Henri BACH et leur fils ; Secur Jane Saint Léon, fille de la Croix à Coussey-les-Bois, née Montfort ; Monsieur et Madame Georges MONTFORT à Bordeaux.

Les familles LASCOUR, ALIX, COULON, CONSTANT, POUSSON, MIQUEL remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de :

**Madame Geneviève VALÉRY**  
née CAYRE

**REMERCIEMENTS**  
Monsieur Paul COUDERC, Agent Principal des P.T.T. en retraite, ses enfants et petits-enfants. Les familles COUDERC, GAYET, AURIEL, OLAGNIER, TRÉGOUX, GERBAUD et BAGEL remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie ou qui ont bien voulu assister aux obsèques de :

**Madame Clara COUDERC**  
née CASTAGNE

**REMERCIEMENTS**  
Monsieur et Madame SABRIE (Tailleur) et leurs filles. Les familles DELTHEIL, MARTY, SOUBAIGNE et tous les autres parents remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie à l'occasion du décès de :

**Madame Veuve SABRIE**  
MESDAMES, pour vos fouritures adressez-vous à une maison de confiance :

**Jane-Georgette HERBEIL**  
3, rue Maréchal-Joffre, Cahors  
SUCC<sup>e</sup> DE BESOMBES-ARNOUILL  
GRAND CHOIX DE FOURRURES à qualité égale, prix sans concurrence

Tannage, teinture, lustrage, montage  
TOUTES REPARATIONS DE FOURRURES

**Au Lilas Blanc**  
ancienne Maison Thérion  
79, Bd Gambetta, CAHORS  
Tél. 248

Fleurs naturelles et tous travaux d'Art floral corbeilles gerbes, coussins croix, etc... Couronnes et tous articles funéraires modèles exclusifs cierges

**Pour vos Maux D'ESTOMAC**  
BRÛLURES AIGREURS GASTRITES DYSPESIE

**POUDRES de COCK**  
Toutes pharmacies, fr. 12,50 la boîte

Suivant acte reçu par Maître MAZURE, notaire à Luzech, le 10 décembre 1939, Monsieur THEVENY Marcel, épicière, demeurant à Albis, a vendu à Monsieur BALDY Edouard, épicière, demeurant aussi à Albis.

Le fonds de commerce d'épicerie, mercerie, exploité à Albis, connu sous le nom : « Epicerie Theveny », comprenant l'enseigne et le nom commercial, la clientèle et l'achalandage et les marchandises existant en magasin.

L'entrée en jouissance a été fixée au 10 décembre 1939.

Les oppositions devront être faites, à peine de forclusion, dans les dix jours de la présente insertion, et seront reçues en l'étude de Maître MAZURE, notaire à Luzech.

Cette insertion est faite en renouvellement de celle parue dans Le Journal du Lot, sous le n° 144, à la date du 13 décembre 1939.

Pour deuxième insertion, L. MAZURE.

« très peu de jours il sera assez bien « portant pour se mettre à votre disposition. »

« Recevez, Madame... »

Angèle reposa la lettre avec indifférence. Le Directeur de la Banque Nationale de San-Francisco ne l'ayant pas prévenue qu'il lui envoyait son frère, elle n'avait pas été déçue de ne pas le rencontrer.

Au reste, elle ne désirait pas le connaître, ni le consulter, ni être guidée en quoi que ce soit dans sa nouvelle vie. Ainsi tout était bien.

Elle s'arrêterait là ou là, au gré de sa fantaisie, quitterait New-York demain ou dans un mois, selon son désir.

Elle écrivit néanmoins un mot court-tois en réponse et ne pensa plus à M. Henry Morehouse, non plus qu'à son opération.

C'est ainsi que n'ayant pas réussi à rencontrer son sauveur, et n'ayant pas entendu parler de lui, elle conçut un dépit qui l'amena à décider qu'elle quitterait New-York le lendemain !

Puisqu'il n'a pas voulu saisir l'occasion qu'il avait de me rencontrer, cette occasion ne lui sera plus jamais offerte, se dit-elle en un dépit enfantin.

A vingt ans, une femme est très jeune quand elle a mené une vie de reclus, et Angèle trouvait très irritant d'être exclue des suites d'une aventure par le héros même de cette aventure, quand elle s'était flattée que ce héros ne rêvait rien d'autre que la faveur d'un de ses sourires !

« Etant en traitement dans ma clinique, il n'a pu le faire, mais il me charge de vous dire que dans

## POUR 90% DES MALADIES

ce sont les vices du sang qu'il faut accuser ; la plupart des affections de la peau : acné, furonculose, dartres, eczéma, psoriasis, coupure, le rhumatisme, la goutte, les douleurs de l'estomac et des reins, la constipation, l